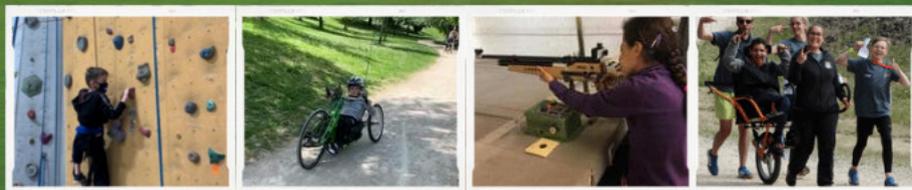


RAID PLEINE NATURE DU GARD



11 - 12 juin 2022
Thoiras 30

Raid famille
Raid EDF ADN TOUR



Le comité départemental handisport du Gard, organise sa traditionnelle édition du Raid Pleine nature qui a lieu chaque année depuis 2008. Pour la 14ème édition le comité départemental Handisport du Gard s'est installé cette année à Thoiras, un petit village aux pieds des Cévennes. L'une des particularités du Raid Pleine Nature est le fait d'être une manifestation mobile, puisque chaque année le lieu change. Nous attendons pour ce week-end, environ une centaine de participants et accompagnateurs qui se promèneront sur le village du Raid.

Cet événement est mis en œuvre afin de faire découvrir des activités de pleine nature ainsi que les variétés des paysages cévenols, à des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel, mais aussi à des personnes valides. Ce Raid sera axé sur les produits locaux, sur le développement durable, et l'éco-responsabilité.

L'événement se divise en deux raids différents sur le week-end. Chaque Raid est constitué de quatre épreuves : le parcours route, le parcours nautique, la course d'orientation et la précision. Le départ des épreuves se fera du Village Animation au niveau de La Plaine de Thoiras le samedi 11 juin et le dimanche 12 juin 2022.

Chaque équipe est composée de 3 personnes dont une en situation de handicap.

Le samedi soir, une soirée de gala sera organisée afin que tous les participants, organisateurs et bénévoles puissent se réunir autour d'un repas au Val de l'Hort à Anduze, lieu d'hébergement adapté. Cet établissement est à proximité du lieu de pratique afin d'accueillir des équipes venant du Gard ou d'autres départements.



Comité Départemental Handisport du Gard

cd30@handisport.org – Tél. : 04.66.27.63.48

Nos réseaux sociaux:

@comitedepartemental.handisportgard - Facebook

@comitehandisport30 - Instagram

PRÉSENTATION DES RAIDS

RAID FAMILLE

Equipe composée d'un sportif en situation de handicap + deux sportifs valides (obligation lien familial de 2 personnes sur 3 minimum OU personne en situation de handicap de - de 18ans).
Le samedi 11 juin 2022



RAID EDF ADN TOUR

Equipe composée d'un sportif en situation de handicap et de deux sportifs valides.
Le samedi 11 juin 2022 et le dimanche 12 juin 2022



Le mot du Directeur académique des services de L'Éducation nationale du Gard: Philippe MAHEU

Une fois de plus, le sport est à l'honneur dans le département du Gard.

Les 11 et 12 juin, le comité départemental handisport du Gard le Raid Pleine nature du Gard, 6ème étape de l'EDF ADN TOUR Handisport 2022.

Le concept de cette manifestation sportive repose sur trois principes forts :

l'accès pour tous à toutes les pratiques ;

le défi personnel ou collectif pour le plaisir ou la compétition,

la protection de la nature, pour une pratique respectueuse et épanouissante, autour des valeurs de la FFH : singularité, autonomie et accomplissement.

Bien évidemment, la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Gard encourage pleinement la mise en œuvre d'un tel projet qui, répondant parfaitement aux valeurs d'engagement, de solidarité, de partage et de fair-play soutenues par nos Ministères de tutelle, fédère parfaitement tous les acteurs concernés.

Que soient ici remerciés l'ensemble des bénévoles et des professionnels mobilisés, avec un immense dévouement, dans cet événement.

La DSDEN du Gard est à vos côtés et continuera à vous soutenir. Bienvenue enfin à tous les participants et à leurs accompagnants en provenance de tout l'hexagone : vous représentez votre club, votre établissement, votre région, soyez en fiers !

Nul doute que votre séjour dans le Gard se déroulera le plus agréablement possible.

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Gard
Philippe MAHEU



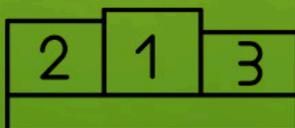
PRÉSENTATION DES ÉPREUVES

Nautique



RAID FAMILLE

Cycle



Précision



Orientation





Le mot de la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

En 2021, l'Occitanie comptait 4000 licenciés en handisport. Il est temps de faire tomber les préjugés : le handicap ne doit plus être perçu comme un frein à la pratique du sport ! C'est à cela que s'emploie le Comité départemental handisport du Gard en renouvelant année après année cette belle aventure partagée entre sportifs porteurs d'un handicap et sportifs valides. Une initiative exemplaire qui illustre pleinement l'ambition de la Région de construire une société plus inclusive, où chacun puisse s'enrichir des différences de l'autre et où la diversité des individus soit une force. Je suis personnellement convaincue que la pratique du sport est une source d'épanouissement personnel, mais aussi une expérience d'ouverture à l'autre. Pour cette raison, la Région a consacré l'an dernier 30 millions d'euros à la pratique sportive, pour que celle-ci soit accessible à tous quel que soit le niveau de vie, l'implantation géographique ou les capacités physiques.

Au cœur d'une nature superbe, à travers la pratique du tir à l'arc, du canoë ou de la course d'orientation, les équipes s'appêtent une nouvelle fois à faire l'expérience collective du dépassement de soi pour certains, du simple plaisir d'un moment partagé pour d'autres : une expérience solidaire, conviviale, également force d'émancipation. Novices ou sportifs aguerris, je souhaite à tous un beau moment d'évasion, riche en émotions sportives et humaines.

Carole DELGA
Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



PRÉSENTATION DES ÉPREUVES

Nautique



RAID EDF ADN TOUR

Cycle



Précision



Grimpe



Orientation





Le mot du Président du Comité Régional Handisport Occitanie Bernard DARRÉES

Le Comité Régional Handisport Occitanie a le plaisir d'être partenaire du Comité Départemental Handisport du Gard dans le cadre de l'organisation du 14ème Raid Pleine Nature du Gard - EDF ADN TOUR.

Après des mois difficiles pour toutes et tous, je félicite les membres de l'organisation, l'ensemble des bénévoles et les partenaires pour l'organisation de ce Raid réunissant une centaine d'hommes et de femmes de tous âges, en situation de handicap ou non.

Le dépassement de soi, l'esprit d'équipe et la convivialité sont les valeurs de cet événement.

Le Comité Régional Handisport Occitanie met un point d'honneur au développement des activités de pleine nature. Nous encourageons les projets favorisant la découverte et l'accès à ces activités.

Bon Raid à tous, je vous souhaite de passer un week-end entre amis ou en famille !

Bernard DARRÉES
Président du comité Régional Handisport Occitanie



ACTIVITÉS

Boccia



stand photo
déguisement



stand Molky



Pôle d'ostéopathie



Pôle réparation et
régalge pour cycle



Sensibilisation au
recyclage avec K-NET
PARTAGE





Le mot de la Présidente du conseil
départemental du Gard
et du conseiller départemental délégué aux sports



Dépassez-vous !

L'exploit sportif que vous allez accomplir en participant au Raid Handisport sera votre fierté, et la nôtre également. Mais au-delà de ce bel événement, ce sont les performances de chacun, au quotidien, qui sont aussi autant de victoires personnelles, synonymes d'accomplissement.

Le Conseil départemental du Gard, partenaire du Comité Handisport, est heureux d'accompagner, cette année encore, ce Raid handisport qui s'inscrit dans l'EDF ADN Tour Handisport.

La 14e édition du Raid Pleine Nature Handisport Gard se déroulera les 11 et 12 juin sur la commune de Thoiras au cœur des Cévennes.

Il regroupe, depuis ses origines, sportifs en situation d'handicap et valides, proposant des épreuves et des moments familiaux, offrant une pratique sportive diversifiée avec une course cycliste sur route, de l'orientation, du canoë-kayak et de la précision avec le tir à l'arc et la sarbacane. Le Raid Pleine Nature Handisport est un temps fort de la saison sportive gardoise et régionale.

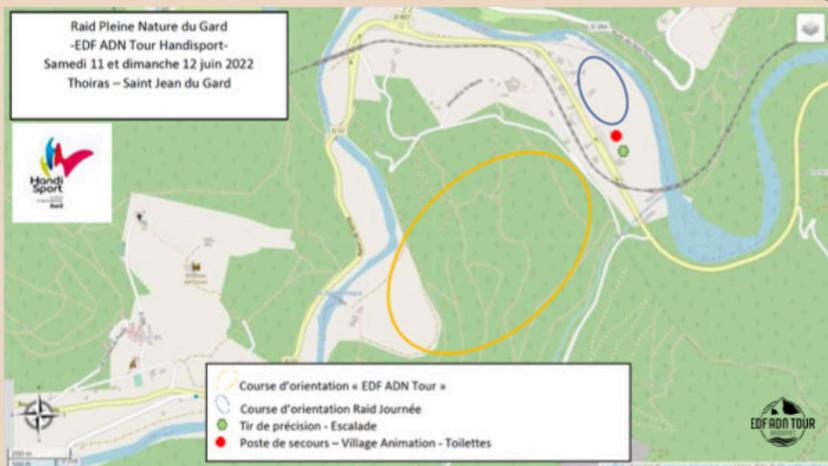
Enfin il convient de souligner l'engagement de l'ensemble de l'équipe du Comité sous la présidence de Nathalie BELPAUME et pour la coordination du raid, Jeanne LAMY-GOULET mais également l'implication des bénévoles et la collaboration avec les autres Comités sportifs du département (Course d'orientation, Canoë Kayak) garantissant le bon déroulé de la manifestation.

Nous souhaitons une pleine réussite à ce 14e Raid Pleine Nature du Gard – EDF ADN TOUR HANDISPORT.

La Présidente du conseil départemental du Gard Françoise
Laurent-Perrigot
Le conseiller départemental délégué aux sports Vincent BOUGET



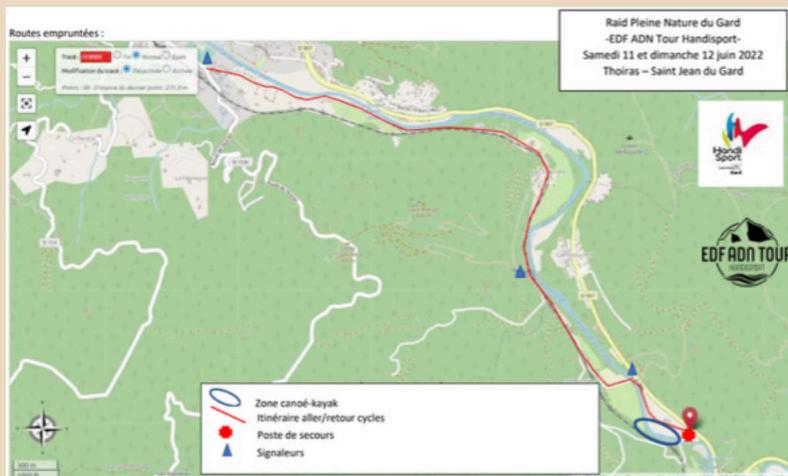
PARCOURS PRÉVISIONNELS 2022





PARCOURS PRÉVISIONNELS 2022

Parcours cycles et nautique









PROGRAMME PREVISIONNEL



Vendredi 10 juin 2022

A partir de 18h00 : Accueil des participants au Val de l'Hort

20h: Discours d'accueil suivi d'un repas

Samedi 11 juin 2022

07h : Petit déjeuner au Val de l'Hort

7h30 : Accueil des participants

09h00 : Début du « Raid Journée »

10h30 : Début du « Raid EDF ADN Tour »

12h00-14h00 : Repas Food Truck permis par la RRT

14h-17h30 : Fin du « Raid Journée » et continuité « Raid EDF ADN TOUR »

17h30: Remise des Prix du Raid Journée et vin d'honneur

20h : Soirée de Gala au Val de l'Hort



PROGRAMME



PREVISIONNEL

Dimanche 12 juin 2022

07h : Petit déjeuner au Val de l'Hort

7h30 : Accueil des participants

09h00 : Début de la deuxième journée du « Raid
EDF ADN Tour »

12h00: Fin du Raid et remise des prix

12h30: Repas



Le mot de la présidente du Comité Départemental Handisport du Gard

Depuis la nuit des temps le sport fait partie intégrante de nos valeurs, il est ancré dans notre quotidien. A l'Antiquité sont apparus les premiers sports, suivis par les jeux traditionnels et la gymnastique, puis les sports anglo-saxons s'imposant comme un modèle physique dans les pays développés et plus récemment les RAIDs, les treks et les trails en tout genre.

Les valeurs du sport sont celles du respect, de la solidarité, des échanges et du partage. Ce sont ces valeurs que le RAID EDF ADN Tour veut transmettre.

Même si le sport diffère selon les personnes, il est pratiqué par un grand nombre d'entre elles quel que soit leurs âges, les conditions physiques ou encore leurs handicaps.

Préparer depuis plus de 6 mois avec de modestes moyens mais gérer par une équipe compétente, le RAID s'inscrit dans cette philosophie. En ces temps d'interrogations sur nos capacités au « vivre ensemble », non seulement il est impossible de s'en passer mais il faut redoubler de persévérance et d'efforts.

Avis aux bénévoles, aux sportifs pour y parler de : respect, contrôle de soi, humilité, générosité, solidarité, courage, amitié, lien social, tolérance, fairplay, plaisir... à travers les petites histoires quotidiennes des « raideurs ». Avec l'espoir de fédérer le plus largement possible, le RAID n'existera que par tous et pour tous !



Le mot du Président d'Alès Agglomération 1er adjoint au maire d'Alès Christophe Rivenq

Bienvenue sur Alès Agglomération, territoire de pleine nature s'il en est ! Reconnu comme l'une des portes d'entrée sur les Cévennes, dont les paysages sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, Alès Agglomération est au cœur de la plus grande réserve de ciel étoilé d'Europe.

Ici, 62 % du territoire sont composés de forêts et de milieux semi-naturels... Autant dire que le tourisme et les activités nature prennent tout leur sens dans cet environnement préservé, que nous avons le souci de développer avec harmonie pour les générations futures.

Notre Atlas de la Biodiversité, notre Projet de territoire et nos nombreux labels environnementaux montrent notre engagement à protéger les trésors patrimoniaux, les savoir-faire ancestraux et les milieux remarquables dont regorgent les 72 communes d'Alès Agglomération.

Sûr que vous saurez profiter de toutes ces richesses au cours de votre Raid Pleine Nature, je vous invite à faire d'Alès Agglomération une nouvelle destination à découvrir plus largement.

Bonne course à toutes et à tous !

Christophe RIVENQ 
Président d'Alès Agglomération
1er adjoint au maire d'Alès

RESTAURATION

PACK 1

Repas de gala le samedi 11 juin au soir au Val de L'Hort d'Anduze et petit-déjeuner le dimanche 12 juin au matin

PACK 2

Repas du vendredi 10 juin au soir, petit-déjeuner du samedi 11 juin au matin
Repas de gala samedi 11 juin au soir au Val de L'Hort d'Anduze et petit-déjeuner le dimanche 12 au matin



**Repas du samedi et du dimanche midi inclus
foddrucks sur place**





Le mot du maire de Saint-Jean du Gard

Chers participants, partenaires et intervenants

Cette année 2022 est à marquer d'une pierre blanche , après 2 années d'annulation ou de report de toutes activités sportives, c'est avec grand plaisir que nous accueillons sur notre commune, entre gardon et collines Saint Jeannaises, la 14ème édition du Raid Pleine Nature du Gard-EDF ADN Tour handisport.

Le conseil municipal de Saint Jean du Gard souhaite un bon raid à tout les participants.

Sportivement.

Michel RUAS
Maire de Saint-Jean du Gard



SAINT-JEAN DU GARD



Le mot du maire de Thoiras

En 2016, le comité départemental avait organisé le raid handisport à Thoiras.

Pour l'édition 2022, il nous a à nouveau sollicités.

La Commune de Thoiras y a répondu favorablement et est heureuse de s'associer et de soutenir cette manifestation.

Je salue bien sûr cette initiative et ses organisateurs ainsi que tous ceux qui les soutiennent.

Je souhaite bonne chance à tous les participants en espérant une météo clémente, essentielle à la réussite de cette belle manifestation.

Au fil des années, des amitiés sont nées de ce raid et j'espère qu'il en soit ainsi à nouveau cette année, en gardant à l'esprit cette belle image du sport pour la beauté du geste.

Lionel ANDRÉ
Maire de Toiras



THOIRAS

REGLEMENTATION

REGLEMENT DU RAID PLEINE NATURE DU GARD
Chaque concurrent reconnaît avoir pris connaissance
et accepte ce règlement.

Article 1 - ORGANISATION

- 1.1 - Le Raid Pleine Nature 2022 est organisé par le Comité départemental Handisport du Gard.
- 1.2 - L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile organisateur.
- 1.3 - Les concurrents doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident.
- 1.4 - L'organisation souscrit un pass' sport FFH valable 3 jours pour l'ensemble des participants.
- 1.5 - Le comité d'organisation se réserve le droit de modifier les parcours, les horaires ainsi que le règlement.
- 1.6 - L'organisation s'engage à informer les coureurs inscrits des éventuelles modifications avant le début du raid.

Article 2 -

INSCRIPTION/ENGAGEMENT/HEBERGEMENT/RESTAURATION

- 2.1 - Les inscriptions d'équipes se feront uniquement sur le site HelloAsso. Les 3 certificats médicaux spécifiques aux activités du Raid, l'autorisation parentale (pour sportif mineur), ainsi que l'acceptation du règlement seront à télécharger et téléverser obligatoirement lors de l'inscription en ligne et ce avant le 6 mai 2022.
Il est important de compléter le formulaire d'inscription jusqu'au paiement afin de valider la participation du sportif.
- 2.2 - Une solution d'hébergement à proximité du lieu du Raid (au Val de l'Hort à Anduze) est proposée dans différentes formules lors de l'inscription en ligne.
- 2.3 - La restauration du samedi midi est comprise dans l'inscription au Raid. La réservation du repas du dimanche midi ainsi que le repas

Article 3 - LES EPREUVES – LES CONCURRENTS

3.1 - Composition des équipes :

- Raid EDF ADN Tour HANDISPORT (Week-end) : 3 personnes dont 2 valides et 1 personne en situation de handicap (de + ou - de 18 ans).
- Raid Journée : 3 personnes dont 2 valides et 1 personne en situation de handicap (de – de 18 ans et /ou obligation de liens familiaux de 2 personnes sur 3).

3.2 - Epreuves : Cycle, Course d'orientation (course à pied, joëlette), Canoë, Tir de précision (Tir à l'arc, Sarbacane), grimpe d'arbre (seulement EDF ADN Tour).

- Raid EDF ADN Tour HANDISPORT (Week-end) : Epreuves samedi 11 juin (à partir de 10h) et dimanche 12 juin 2022 (jusqu'à 12h30)
- Raid Journée : Epreuves sur la journée du samedi 11 juin 2022 (9h-17h30).

3.3 - Toute équipe ou concurrent ayant abandonné devra quitter l'épreuve et prévenir obligatoirement l'organisation.

3.4 - Tout concurrent devra porter le matériel fourni par l'organisation : T-Shirt Raid, matériel/accessoires sportifs. Ce matériel devra être restitué à l'arrivée hormis le T-shirt.

3.5 - En cas de négligences dans l'utilisation du matériel sportif prêté, il vous sera demandé le remboursement des réparations.

3.6 - Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisateur et leurs partenaires des images et photos faites sur l'opération hormis les sportifs qui ont demandé le contraire.

Article 4 - SCORE – CONTROLE DE PASSAGES - COMPTAGE DE POINTS

4.1 - Seul le comité de course est habilité à donner le départ.

4.2 - Pour le Raid EDF ADN TOUR HANDISPORT (Week-end) et Raid Journée, il y aura une table de score au départ et arrivée de chaque épreuve. Chaque équipe aura un carton nominatif permettant d'inscrire les scores de chaque épreuve.

4.3 - Chaque équipe est dans l'obligation de ramener son score à la table de marque après chaque passage sur une épreuve avant de repartir sur une nouvelle activité.

4.4 - Les bonifications et pénalités attribuées pendant la course seront comptabilisées par la table de marque.

4.5 - L'organisation se réserve le droit d'arrêter la progression des équipes si le temps maximum de passage fixé par l'organisation est dépassé ou par décision de l'organisation.

Article 5 - ABANDONS

5.1 - L'abandon d'un membre de l'équipe entraîne la possibilité de poursuivre l'épreuve hors classement.

5.2 - L'abandon de deux membres ou plus de l'équipe entraînera la disqualification de celle-ci et son arrêt.

Article 6 : SECURITE

6.1 - Un dispositif de premier secours est présent à un emplacement spécifique (accueil de la compétition) en vue des premiers soins à apporter en cas d'accidents.

6.2 - Les équipes devront respecter en priorité le code de la route car la circulation n'est pas fermée au public.

6.3 - En CO urbaine, le code de la route doit être strictement respecté car la circulation n'est pas interrompue. Des passages obligatoires (correspondants aux passages piétons existants) peuvent être indiqués sur la carte.

6.4.1 - Le port du casque est obligatoire pour les épreuves cycles et certaines animations au sein du Village animation.

6.4.2 - Epreuve cycle : Il est interdit aux coureurs de se faire tracter.

6.4.3 - Epreuve cycle : Toute personne doit maîtriser son vélo (maîtrise du freinage, de la propulsion et de la direction).

6.5.1 - Canoë kayak : Le gilet de sauvetage est obligatoire.

6.5.2 - Canoë kayak : Toute embarcation doit être capable de se déplacer de manière autonome (vitesse, freinage, direction).

Article 7 : CAUSES DE PENALITES ET DE MISE HORS COURSE

7.1 - Cette liste n'est pas limitative

7.2 - Toute transgression du présent règlement

7.3 - Abandon d'un ou plusieurs équipiers

7.4 - Non-respect des consignes données par les signaleurs routiers

7.5 - Non-respect des règles de sécurité

7.6 - Non-respect des consignes de propreté du parcours, lieux d'accueil, matériel sportif prêté ou loué

7.7 - Détérioration de biens publics ou privés

7.8 - Vol de matériel entre concurrents

Article 8 : ANNULATIONS / REMBOURSEMENTS

8.1 - En cas de forfait d'une équipe (blessure ou force majeure), le remboursement de l'inscription sera possible sur présentation des justificatifs (médicaux ou autres) à concurrence des sommes non engagées. (exemple : t-shirt au nom de l'équipe).

RAID PLEINE NATURE 2022







SAINT-JEAN DU GARD





LA BARBAUDE
Brasserie artisanale nimoise



RAID PLEINE NATURE 2022

